Commune de SALAVAS
Commune de VAGNAS

Vallon Pont d'Arc

Route départementale n° 579

Route départementale n° 217

Ruisseau

Rousset

Falaise

Chemin cadastré

Zone boisée

Labastide de Virac

Barjac

Broussillac

Dossier J13.9330
Fichier Dessin : 9330.dwg

Département de l'Ardèche

Communes de VAGNAS / SALAVAS

Sections C & D - Lieudit "Champagnas"
Section A - Lieudit "Rousset"

Demandeur : HUTTOPIA S.A

Propriété Société Française de Distilleries

PLAN TOPOGRAPHIQUE, D'ETAT des LIEUX

.\3_BIBLIOTHEQUE\Cartouche pont d'arc.jpg

Echelle 1/500

ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS
N° d'inscription : 1962C10001

Version	Date	Dessiné par	Observations
1	04.07.2013	SC	Opérations de terrain et levé du 03.07.2013

Géomètres-Experts - Ingénierie - Bureau d'Etudes d'Aménagement

AUBENAS — siège — 2 Avenue Jean Monnet - Quartier Pilon - BP 212 - 07204 AUBENAS Cedex
T4 04 75 35 89 70 - Fax 04 75 93 33 45 - E-mail : aubenas@geo-siapp.com

VALLON PONT D'ARC — boutique — Rue Lorion Blachère - 07150 VALLON PONT D'ARC
T4 04 75 88 42 30 - Fax 04 75 88 16 94 - E-mail : vallon@geo-siapp.com

GUILHERAND GRANGES — accueil — Immeuble Le Mercure - 370 Rue Montgolfier - 07500 GUILHERAND GRANGES
T4 04 75 81 32 33 - Fax 04 75 81 32 36 - E-mail : guilherand@geo-siapp.com

PIERRELATTE — 9 Boulevard Henri Poincaré - 26700 PIERRELATTE
T4 04 75 96 84 81 - Fax 04 75 96 40 45 - E-mail : pierrelatte@geo-siapp.com

GEO-SIAPP S.A.

Référence GEO-SIAPP : Dossier J13 9330

LEGENDE

- Bouche à Clé
- Grille EP
- Regard EP - EU
- Regard de branchement
- Poteau Elec. / Tél.
- Mur
- Piquet/Marque Peinture
- Borne D.G.E.
- Station de base
- 97,54 Points de niveau
- 16,90 Distance mesurée en m
- Limite cadastrale
- N° de parcelle cadastrale
- Talus
- Construction solide

NOTA :
- Coordonnées Lambert 93 CC45
- Nivellement IGN 69

NOTA : Les limites portées sur le plan résultent simplement de l'application graphique des documents cadastraux, des signes de possession, de l'état des lieux.
En aucun cas, elles ne sauraient être opposables aux tiers.
Pour être définitives, elles doivent être fixées contradictoirement avec les propriétaires riverains.

GEO-SIAPP S.A.
Echelle 1/500